

Image not found or type unknown



Statut "artiste" en auto-entrepreneur

Par **Le Photographe**, le **14/09/2009** à **15:14**

Bonjour,
Mon activité professionnelle principale ne permet une deuxième activité uniquement lorsqu'elle est artistique. Parfait c'est justement pour vendre occasionnellement mes œuvres artistiques que je souhaite créer une entité juridique.
Afin de pouvoir vendre mes photographies et recherches artistiques lors d'expositions salons et autres festivals, existe-t-il un statut permettant cette seconde activité (disons plutôt passion!!) ?
Les ventes seraient par définitions non régulières. Il ne s'agit pas là de créer une multinationale.
Merci de votre attention.
Et merci de vos conseils à venir!!
Cordialement.